

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

09-09-2019

PROCÈS-VERBAL, de la séance reportée des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce neuf (9) septembre de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque, Josée Leclerc, Denise Morin, Rémi Kelley.

Étaient absents les conseillers Michel Beaudette et Christian Mongrain Thériault.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale, Madame Nathalie Soucy, secrétaire ainsi que le directeur des travaux publics Monsieur Daniel Drouin.

118-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts suivants :

Point 6.2 : Politiques et règlements : adoption

6.2.1 : Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail;

6.2.2 : Politique pour la gestion des requêtes et des plaintes;

6.2.3 : Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

6.2.4 : Règlement sur la gestion contractuelle.

Proposition adoptée.

119-2019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AOÛT 2019

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

SUIVI : INSPECTION BÂTIMENT, COMPLEXE MUNICIPAL: À la dernière réunion, le conseiller Rémi Kelley avait demandé si c'était possible de faire faire l'inspection pour la gestion de risque du nouveau complexe municipal. Après vérifications auprès de la MRC, la firme qui avait le mandat pour l'année 2019 a déjà terminé son travail. Comme cette firme provient de l'extérieur de la région, il n'est pas prévu qu'elle revienne en 2019. La MRC est aussi en analyse pour savoir s'ils procéderont par contrat pour l'année 2020 également. Donc finalement, il ne sera pas possible d'obtenir une inspection du bâtiment avant qu'on effectue des travaux d'aménagement.

ADMINISTRATION ET FINANCE

120-2019

APPROBATION DU RENOUVELLEMENT ADHÉSION TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2019-2020.

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy renouvelle l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue au coût de 265.00\$ + taxes pour l'année 2019-2020.

Proposition adoptée.

121-2019

AUTORISATION DU MANDAT RELATIF A L'INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUT DANS LE DOSSIER DE RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission de la compagnie CAN-EXPLORE relativement au mandat de l'inspection des conduites d'égoûts dans le dossier de la révision du plan d'intervention pour un montant de 43 036.20\$ plus taxes, tel que soumis.

Proposition adoptée.

Sujet Traité

APPROBATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY 2019-2020

Suite à l'ouverture de la seule soumission reçue, la procédure est invalide puisque le montant est supérieur à 100,000\$. L'appel d'offre sera modifié et retourné aux invités potentiels. Il est défini que la présente rencontre sera ajournée à lundi 16 septembre 2019, à 17h30 pour permettre l'adjudication du contrat.

122-2019

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois d'août 2019 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois d'août 2019 au montant de 99 360.65 \$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

- 123-2018 **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DUPUY**
- Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité :
- QUE la municipalité de Dupuy approuve les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 de l'Office municipal d'habitation de Dupuy (OMH), tel que soumis.
- Proposition adoptée
- 124-2019 **AVIS DE MOTION : POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL**
- Un avis de motion est donné par la conseillère Josée Leclerc, et appuyé par la conseillère Denise Morin, pour l'annonce du règlement #210, « Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail. »
- Proposition adoptée
- 125-2019 **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT, « POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL » ET DISPENSE DE LECTURE**
- La conseillère Josée Leclerc présente le projet de règlement #210, portant le titre « POLITIQUE DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL. »
- Considérant que chaque membre du conseil a pris connaissance au préalable de ladite politique, il y a une dispense de lecture dudit document.
- Proposition adoptée
- 126-2019 **AVIS DE MOTION : POLITIQUE POUR LA GESTION DES REQUÊTES ET DES PLAINTES**
- Un avis de motion est donné par le conseiller Rémi Kelley, et appuyé par le conseiller Ronald Lévesque pour l'annonce du règlement #211, « Politique pour la gestion des requêtes et des plaintes. »
- Proposition adoptée
- 127-2019 **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT, « POLITIQUE POUR LA GESTION DES REQUÊTES ET DES PLAINTES » ET DISPENSE DE LECTURE**
- La conseillère Denise Morin présente le projet de règlement #211 portant le titre « POLITIQUE POUR LA GESTION DES REQUÊTES ET DES PLAINTES »;

Considérant que chaque membre du conseil a pris connaissance au préalable de ladite politique, il y a une dispense de lecture dudit document.

Proposition adoptée

128-2019

AVIS DE MOTION : PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT;

Un avis de motion est donné par la conseillère Josée Leclerc, et appuyé par la conseillère Denise Morin, pour l'annonce du règlement #212, « Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat. »

Proposition adoptée

129-2019

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT, « PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT » ET DISPENSE DE LECTURE

La conseillère Josée Leclerc présente le projet de règlement #212 portant le titre « PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT »;

Considérant que chaque membre du conseil a pris connaissance au préalable de ladite politique, il y a une dispense de lecture dudit document.

Proposition adoptée

130-2019

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.

Un avis de motion est donné par la conseillère Denise Morin, et appuyé par le conseiller Ronald Lévesque, pour l'annonce du règlement #213 de la gestion contractuelle.

Proposition adoptée

131-2019

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT, « LA GESTION CONTRACTUELLE » ET DISPENSE DE LECTURE

La conseillère Josée Leclerc présente le projet de règlement portant le titre « RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »;

Considérant que chaque membre du conseil a pris connaissance au préalable de ladite politique, il y a une dispense de lecture dudit document.

Proposition adoptée

DOSSIERS SPÉCIAUX

132-2019

CALENDRIER DES RÉUNIONS MENSUELLES 2019-2020 DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les réunions mensuelles pour le conseil municipal de Dupuy soit selon le calendrier suivant :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| Lundi, 7 octobre 2019 | Lundi, 4 novembre 2019 |
| Lundi, 2 décembre 2019 | Lundi, 13 janvier 2020 |
| Lundi, 3 février 2020 | Lundi, 2 mars 2020 |
| Lundi, 6 avril 2020 | Lundi, 4 mai 2020 |
| Lundi, 1er juin 2020 | Lundi, 6 juillet 2020 |
| Mardi, 4 août 2020 | Mardi, 8 septembre 2020 |

Proposition adoptée.

133-2019

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 14, AVENUE DU CHEMIN-DE-FER, DUPUY

ATTENDU QUE Madame Joane Lacroix est propriétaire de la résidence située au 14 avenue du Chemin-de-fer à Dupuy;

ATTENDU QUE Mme Lacroix demande une dérogation mineure pour la marge avant dont la façade de la résidence qui est située à 6,91 mètres de la ligne de lot et qui ne peut être inférieure à 7,30 mètres;

ATTENDU QUE Mme Lacroix demande une dérogation mineure pour la marge latérale Ouest de la résidence qui est située à 3,27 mètres donnant sur la 1^{ère} Rue Est, et qui ne peut être inférieure à 4,6 mètres;

ATTENDU QUE le conseil consultatif en urbanisme (CCU), après analyse du dossier, recommande aux membres du conseil d'accepter les demandes de dérogation mineure;

ATTENDU QUE l'affichage pour les dérogations mineures sur la propriété sise au 14, avenue du Chemin-de-fer à Dupuy a été fait;

ATTENDU QUE la directrice générale n'a reçu aucune demande de renseignements ni aucun commentaire négatif, ni objections concernant ces demandes de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal accordent la dérogation mineure de la propriété située au 14, avenue du Chemin-De-Fer à Dupuy appartenant à Joane Lacroix, à savoir :

- La marge avant dont la façade de la résidence est située à 6,91 mètres au lieu de 7,30 mètres;
- La marge latérale Ouest de la résidence est située à 3,27 mètres donnant sur la 1^{ère} Rue Est au lieu de 4,6 mètres;

QUE cette approbation est conditionnelle à la démolition ou au déplacement du bâtiment secondaire détaché, situé à 2,66 mètres donnant sur la 1^{ère} Rue Est dont la marge latérale Ouest ne peut être inférieure à 4,6 mètres;

QUE selon la recommandation du CCU, l'analyse du dossier démontre qu'une faute avait été commise par la municipalité lors de l'émission du permis pour autoriser l'emplacement de la résidence, donc en vertu du règlement 164 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, article 5.2, les frais de traitement seront remboursés au requérant.

Proposition adoptée.

AFFAIRES DU MAIRE

Visite à Dupuy de Madame Blais, députée provinciale de l'Abitibi-Ouest : Madame Blais s'est joint à la municipalité lors de l'invitation à la Journée de la Famille et du Citoyen, le 17 août dernier. Elle a apprécié l'activité qui lui a permis de rencontrer les citoyens.

M.R.C. d'Abitibi-Ouest : Les rencontres de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest reprendront dès le 18 septembre 2019.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Denise Morin :

- ❖ Madame Morin tient à remercier Monsieur Serge Gervais ainsi que toute l'équipe du Centre Récréatif de Dupuy, pour la Journée de la Famille et du Citoyen. Ce fût un franc succès et une belle participation de la population.
- ❖ La conseillère veut également remercier le comité d'embellissement pour le travail effectué autour du tracteur, c'est une superbe idée. BRAVO!
- ❖ Madame Morin nous rappelle que le *brunch des nouveaux arrivants* aura lieu le dimanche 22 août 2019 dès 10H00. La préparation des pochettes remises lors de cette journée et l'envoi des invitations s'effectueront dans la semaine précédente.
- ❖ Denise nous parle du centre de jour, elle nous informe que le manque de ressources au CISSSAT fait en sorte qu'il n'y aura plus de capsule santé pour le moment. Monsieur Kelley suggère qu'avec la technologie du moment, le CISSSAT pourrait peut-être fournir des capsules WEB sans avoir à se déplacer ce qui économiserait du temps et permettrait d'offrir le même service. La vérification sera effectuée auprès du CISSSAT par le biais de Madame Lorraine Trottier, responsable du comité centre de jour.
- ❖ Elle annonce la reprise des activités de base-ball poche du comité 50+ en actions, dès le mardi 17 septembre 2019

Josée Leclerc: Madame Leclerc nous met au fait que lors de la Journée de la Famille et du Citoyen du 17 août dernier, la municipalité a souligné la l'organisme bénévole de la dernière année, le comité organisateur du 100^e anniversaire de Dupuy. Elle nous informe qu'en octobre, il y aura un cocktail pour remercier ces bénévoles.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

134-2019

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 À
17H30**

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit ajournée à 19H45

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Pascale Lavigne

Maire
Rémi Jean

Directrice Générale
Pascale Lavigne

